

**Aperçu sur les politiques
françaises en matière de mise en
valeur des collections anciennes
et rares des bibliothèques
depuis les années 1980 :
catalogues, reproduction, acquisitions...**

Dominique Varry

- Jusqu'en 1975, toutes les bibliothèques françaises dépendent du ministère de l'Education nationale.
- En 1975, les bibliothèques des universités et grands établissements (Mazarine, Sainte Geneviève...) restent sous la tutelle du ministère de l'Education nationale.
- Les autres bibliothèques passent sous la tutelle du ministère de la Culture, qui a été créé en 1959 : Bibliothèque nationale, Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou (ouverte en 1977), bibliothèques des départements, bibliothèques municipales (dont beaucoup comportent des fonds anciens).

- 1980 : Année du patrimoine. Ne concerne alors que le patrimoine monumental (châteaux, églises, musées...)
- Le livre n'est pas pris en compte.
- Jusque là tout au long du XXe siècle, en France, la priorité a été donnée à la lecture publique.
- A partir des années 1980, on commence à s'intéresser et à lancer une politique de mise en valeur du patrimoine des bibliothèques.

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Direction du Livre et de la Lecture

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'information
scientifique et technique

*CONSERVATION
ET MISE EN VALEUR
DES FONDS ANCIENS
RARES ET PRÉCIEUX
DES
BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES*



VILLEURBANNE
Presses de l'E.N.S.B.
1983

- 1975 : enquête sur les fonds anciens.
- 1979 : plan de sauvegarde de la Bibliothèque nationale (microfilmage et désacidification de la presse et des livres du XIXe siècle).
- 1983 : premier manuel sur le sujet, qui est aussi le premier livre imprimé en France sur papier permanent.



- Ministère de la Culture
- Direction du livre (1975), puis Direction du livre et de la lecture (1982), puis Service du livre et de la lecture (2009).
- Jean Gattégno (1935-1994), Directeur du livre et de la lecture (1981-1989) sous les ministres Jack Lang et François Léotard.



- Louis Desgraves (1921-1999), Directeur de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, puis Inspecteur général des bibliothèques.
- 1982 : préside une commission, créée par le Directeur du livre et de la lecture, et lui remet un rapport sur *Le Patrimoine des bibliothèques*, qui va servir de base à la politique en la matière des années suivantes.

<http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/index.html>

Patrimoine écrit - site du x Accueil - écla aquitaine x

www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/index.html

Patrimoine écrit

un site d'information du Service du livre et de la lecture



- Observatoire du patrimoine écrit en région
- Plan d'action pour le patrimoine écrit
- Journées Patrimoine écrit
- Conservation, sécurité et restauration
- Catalogues et signalement
- Patrimoine numérique
- Collections et acquisitions patrimoniales
- Circulation des biens culturels
- Le site
- L'équipe
- Nous contacter

Le site **Patrimoine écrit** fournit des informations et des recommandations relatives à la conservation, la restauration, l'acquisition et le signalement des documents patrimoniaux, ainsi que la circulation des biens culturels. Il met également en valeur l'action spécifique du Service du livre et de la lecture : Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE), Journées patrimoine écrit, appels à projets PAPE, opérations de rétroconversion, etc. Enfin, l'**Observatoire du patrimoine écrit en région** recense dans chaque région les acteurs, les politiques, les moyens et les réalisations en matière de patrimoine écrit.

Actualités du Service du livre et de la lecture

- Les actes de la Journée d'étude SLL/FILL/BnF consacrée aux portails documentaires régionaux, qui s'est tenue le 19 décembre 2012 à la BnF, ont été **publiés sur ce site** ainsi que sur le site de la FILL.
- Les 9^{èmes} Journées Patrimoine écrit organisées en collaboration avec l'ARL Haute-Normandie et la ville du Havre auront lieu au Havre les 13 et 14 juin 2013, sur le thème du Statut juridique des collections. Retrouvez le programme, les informations pratiques et le formulaire d'inscription sur le site de l'ARL Haute-Normandie. Par ailleurs, les actes des JPE 2012, qui ont eu lieu à Sélestat sur le thème Patrimoine écrit et territoires seront publiés par l'association Cordial prochainement. Vous pouvez consulter également l'**enregistrement des différentes sessions**.
- La **charte de la conservation en bibliothèque**, rédigée à l'initiative du Service du livre et de la lecture, est entrée dans une phase de validation professionnelle. Les réactions peuvent être transmises à **Gérard Cohen**, chef du projet. Le document final devrait être proposé à l'adhésion des institutions en 2013. ► Voir aussi la rubrique **Conservation**.

Le livre et de la lecture a lancé à l'été 2012 une évaluation de l'**appel à projets** Patrimoine écrit. Vous pouvez encore

www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/OPER.html

Identification et catalogage des fonds

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France

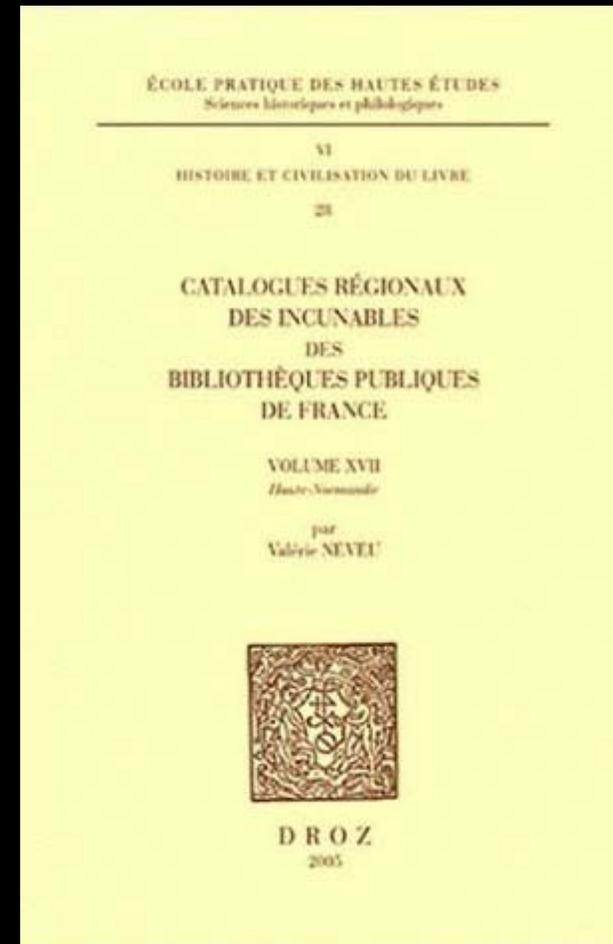


- Lancé en 1848, premier volume paru 1849.
- Nombreux volumes et suppléments parus jusqu'à la fin du XXe siècle.
- Nouvel essor dans les années 1980.
- Aujourd'hui, ce catalogue et le catalogue des manuscrits des bibliothèques de l'Enseignement supérieur (Calames) sont consultables en ligne sur le site du Catalogue collectif de France (dont nous reparlerons).



Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France

- Premier volume publié en 1979.
- 17 volumes publiés à ce jour.
- Un conservateur d'état en poste dans une grande bibliothèque municipale est chargé, en plus de son travail normal, de rédiger le catalogue des incunables de sa région.
- Le programme de travail est supervisé par Pierre Aquilon (Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'Université de Tours.)



Catalogue collectif de France

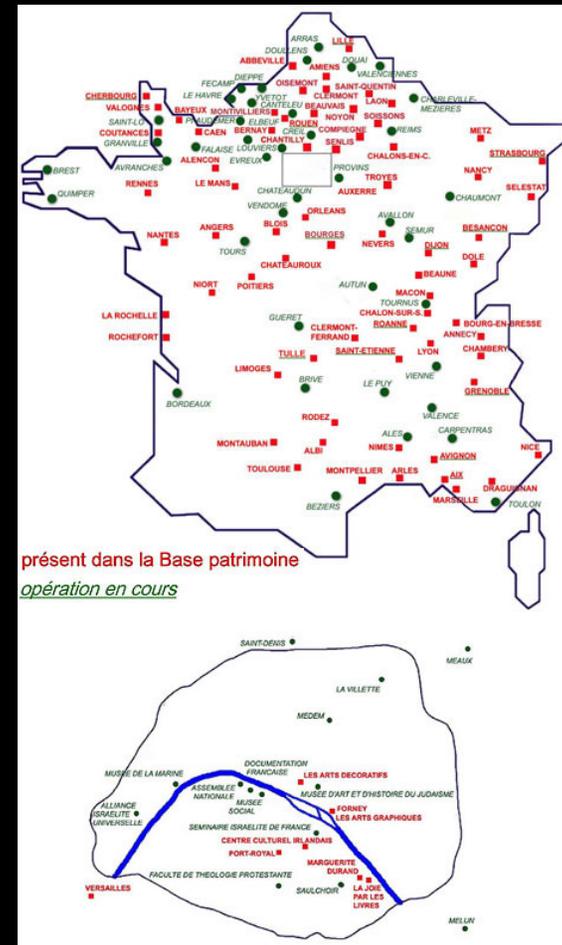
<http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/>



- CCFr = Catalogues Bibliothèque nationale de France + catalogues des bibliothèques de l'Enseignement supérieur + Base Patrimoine.
- Catalogue général des manuscrits + catalogue Calames + PALME (Répertoire des manuscrits littéraires français du XXe siècle).
- En cours de versement : catalogues du patrimoine musical français.

Base Patrimoine

- Travaux préliminaires au début des années 1990 (rétroconversion des catalogues imprimés de 50 bibliothèques) : aboutissent à la « Base patrimoine ».
- Fonds de bibliothèques municipales antérieurs à 1914.
- Au printemps 2010 : 82 bibliothèques, 2 882 170 notices.



http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/

Catalogue collectif de France x

ccfr.bnf.fr/portailccfr/

(BnF) Bibliothèque nationale de France

CCfr

Votre avis nous intéresse !
OBSERVATOIRE DES PUBLICS

ACCUEIL PRÊT CONTACTS ?

Bienvenue sur le CCfr
Catalogue collectif de France

MON ESPACE Code ***** OK
→ Créer mon compte → mot de passe oublié ?

Accueil

Recherche globale

Imprimés-multimedia

Base Patrimoine

Manuscrits

RISM France

Répertoire

Historique

Paniers

Dernière liste

Rechercher un document
Entrez au moins un critère

Mot(s) du titre

Mot(s) auteur

OK

→ Plus de critères → Base Patrimoine → Bases Manuscrits

Rechercher une bibliothèque ou un fonds

OK

Recherche cartographique
→ de bibliothèques
→ de fonds

→ Recherche détaillée de bibliothèques
→ Recherche détaillée de fonds

Le CCfr permet de localiser plus de **30 millions de documents**. En savoir plus →

Le répertoire décrit **5000 bibliothèques et 2000 fonds**. En savoir plus →

Vous pouvez demander **un prêt**. En savoir plus →

Actualités

mars 2013, nouveaux enrichissements de la base Patrimoine
Elle compte désormais plus de 4,6 millions de notices et a accueilli 11 nouvelles bibliothèques

En savoir plus sur le CCfr - mise à jour
divers outils d'information à votre disposition

www.bnf.fr

Logo_Ccfr_2.gif

Afficher tous les téléchargements...

Informations sur les bibliothèques et leurs fonds

The screenshot shows a web browser window with the URL ccfr.bnf.fr/portailccfr/. The page features the BnF logo and a navigation menu on the left. The main content area displays the following information:

Identification

| | |
|------------------------------|---------------|
| Période des documents | 1493 - 1900 |
| Volume total du fonds | 2 454 notices |
| Type(s) de fonds : | Fonds ancien. |

Description du contenu

Ce fonds comprend les ouvrages antérieurs à 1879.
D'après le catalogue méthodique paru en 1887, le fonds comprend :

- Histoire, géographie et voyages = 859 notices
- Sciences = 465 notices
- Philosophie, théologie, pédagogie = 469 notices
- Littérature = 412 notices
- Droit, jurisprudence = 196 notices
- Publications périodiques = 53 notices

| | |
|---|--|
| Volume total du fonds | 2 454 notices |
| Volumétrie par type(s) de document | Monographies : 2 401 notices Périodiques : 53 notices |

Accès et catalogues

Catalogues - Ville de Belfort. Catalogue de la bibliothèque municipale publié sous la direction du comité de la Société belfortaine d'émulation. Belfort, typographie et lithographie J. Spitzmuller, 1887 - Catalogue réalisé à partir des photocopies de pages de titre. 2ème moitié 20ème siècle

The browser's taskbar at the bottom shows two open files: `calames-cmjn.jpg` and `Logo_Ccfr_2.gif`, and a download button labeled `Afficher tous les téléchargements...`

- Accueil
- Recherche globale
- Imprimés-multimedia**
- Base Patrimoine
- Manuscrits
- RISM France
- Répertoire
- Historique
- Paniers
- Dernière liste

Accès et catalogues

Catalogues - Ville de Belfort. Catalogue de la bibliothèque municipale publié sous la direction du comité de la Société belfortaine d'émulation. Belfort, typographie et lithographie J. Spitzmuller, 1887 - Catalogue réalisé à partir des photocopies de pages de titre. 2ème moitié 20ème siècle

Historique et constitution

Ce fonds est constitué des confiscations des bibliothèques des couvent des Capucins de Belfort, des Capucins et des Cordeliers de Thann ainsi que des biens des émigrés du district. Beaucoup d'ouvrages ont disparu pendant la Révolution et au début du 19ème siècle (ventes, constitution de la bibliothèque de l'école centrale de Colmar, demande de la bibliothèque nationale, restitution aux émigrés) puis pendant le siège de Belfort en 1870. Le catalogue paru en 1887 signale 2 067 ouvrages antérieurs à 1879 qui composent le fonds ancien dit des Capucins

| | |
|-----------------------------|------------------------------|
| Mode d'acquisition | Confiscation révolutionnaire |
| Etat du traitement | Catalogué |
| Etat d'accroissement | Fonds clos |

Informations complémentaires

Adresse URL [Afficher l'adresse URL](#)
Nom du responsable du fonds Yvette Buhler

Références bibliographiques Dominique Varry. Aux origines de la bibliothèque publique de Belfort. Dans : Bulletin de la société belfortaine d'émulation, 1989. p. 49-58
Catalogue des ouvrages de la bibliothèque de la ville de Belfort. Dressé en 1859 par M. Victor Dantzer. Belfort, imp. et lith. De J.-B. Clerc, 1859

Expositions Présentation régulière de livres (Trésors à la page) et expositions (Voyages en automne).

Conservation - restauration

Subventions aux villes



- Pour faire dépoussiérer des collections qui souvent ne l'avaient pas été depuis des dizaines d'années.
- Pour installer des instruments de mesure dans les magasins : thermo-hygromètres qui mesurent la température et l'humidité relative.



Recherche en conservation



- Soutien accru et commandes de recherches au [CRCDG](#) (Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques).
- Un laboratoire CNRS créé après guerre pour mettre au point des techniques contre les moisissures et altérations des papiers, parchemins et reliures.
- Travaille pour les bibliothèques, les archives et les musées.



Désinfection par anoxie : livres confinés dans une enceinte étanche, où l'oxygène est remplacé par de l'azote.

- Mise au point de techniques de désinfection (moisissures, insectes...), de désacidification manuelle puis de masse (utilisées par la BN à partir de 1980), de cire pour les reliures, de procédés de renforcement des papier.
- Procédés de restauration des photographies anciennes, et des bandes magnétiques.

Elaboration de plans d'urgence

Mise au point de techniques de sauvetage (congélation, lyophilisation)



**Lyon
Bibliothèque
Universitaire :
Incendie de
Juin 1999**



Restauration

- Subventions pour faire restaurer, selon des règles précises, des documents (en majorité : parchemin, papier, reliures).
- Création en 1989 d'un comité d'experts auprès de la Direction du livre, qui examine les demandes de restauration, les approuve ou les refuse, et émet des exigences que bibliothèques et restaurateurs doivent respecter.
- L'Etat, propriétaire de nombreuses collections anciennes, peut s'opposer à des propositions de restauration des villes où sont conservés en dépôt les livres qui lui appartiennent.



Transferts de support

- Dans les années 1980-1990 : microfilmage de la presse ; microfilmage des manuscrits médiévaux.
- Depuis, campagnes de numérisation
- Gallica (BnF)
- Multiples initiatives de tous types de bibliothèques.
- Soutien du ministère de la Culture (appels d'offres annuels).
- BM de Lyon et Google. Ouverture récente du portail Numélyo.
- Ouverture la semaine dernière de la base d'enluminures des manuscrits médiévaux des bibliothèques publiques.
- ...

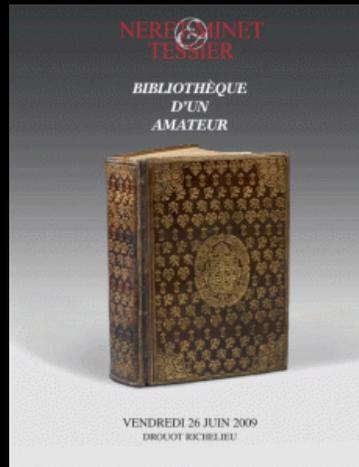
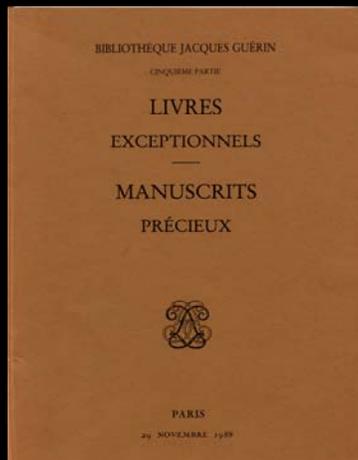
Enrichissement des collections

- Achats et préemption en ventes publiques
 - Dation en paiement des droits de succession, ou de l'impôt sur la fortune.

Les ventes publiques



- Jusqu'aux années 1980, seule la Bibliothèque nationale achetait régulièrement dans les ventes publiques.
- A partir des années 1980, la Direction du livre intervient très régulièrement pour les bibliothèques municipales de toute la France : soit par enchère normale, soit par préemption.
- Elle achète également, de temps en temps, à l'étranger, par le biais des ambassades de France.



Une vente à Drouot



Droit de préemption en vente publique

- Article 37 de la loi de finance du 31 décembre 1921 : dans toute vente publique d'œuvre d'art, l'Etat dispose d'un droit de préemption en vertu duquel il peut se substituer au dernier enchérisseur.
- Décret du 18 mars 1924.
- Loi du 10 novembre 1965 : élargit le champ de la préemption.
- Droit étendu aux ventes ayant lieu en Principauté de Monaco (accord international *J.O.* du 18 décembre 1977).
- Loi du 23 juillet 1987 : permet à l'Etat d'exercer le droit de préemption pour les collectivités territoriales.
- Décret n° 2001-650 du 19 juillet 2001.
- Seul l'Etat peut préempter pour lui-même, pour une collectivité territoriale, ou pour une fondation reconnue d'utilité publique. Le droit de préemption de l'Etat est exercé par le ministère de la Culture.

En 2012, le suivi des ventes par le SLL a donné lieu à :

- **2881** lots signalés à des bibliothèques de collectivités territoriales (3177 en 2011)
- **117** interventions réussies en ventes aux enchères publiques, au bénéfice de :
 - 19 bibliothèques de collectivités territoriales¹, dont 1 de la Ville de Paris (Bibliothèque historique de la Ville de Paris)
 - 1 bibliothèque de «grand établissement»: Institut national d'histoire de l'art
 - 1 bibliothèque d'établissement public national à caractère industriel et commercial : Comédie-Française
 - 1 service d'archives départementales : les Archives départementales de Seine et Marne
 - 1 service d'archives municipales : les Archives municipales de Lyon

Ces 117 interventions portent sur : 38 lots de lettres autographes, 25 lots de documents imprimés, 24 lots de manuscrits, 5 lots de dessins, 5 lots de photographies, 5 lots de tapuscrits, 4 lots de gravures, 4 lots d'affiches, 4 lots de «documents mixtes», 2 lots de peintures, 1 lot de «divers»

- **43** de ces interventions ont donné lieu à des préemptions (37 % du total des interventions) en faveur de 14 collectivités territoriales et d'1 établissement public²

Sur ces 43 préemptions, 4 ont été exercées sur délégation de l'exercice de ce droit

- les **74** autres interventions ont consisté en participations aux enchères

1 Bordeaux, Brest, Carcassonne (agglomération), Carpentras, Dole, Grenoble, Le Havre, Lyon, Le Mans, Montpellier (agglomération), Nancy, Nantes, Niort (agglomération), Paris, Reims, La Rochelle (agglomération), Sablé sur Sarthe, Toulouse, Vichy (agglomération)

2 Bordeaux, Carcassonne, Dole, Grenoble, Le Havre, Lyon (Bm et Archives municipales), Le Mans, Nancy, Nantes, Paris, Reims, La Rochelle, Toulouse, département de la Seine et Marne (Archives départementales), Institut national d'histoire de l'art

- **35** interventions infructueuses ont cependant nécessité la présence d'un agent du SLL.

Le montant total des 117 acquisitions réalisées est de 254 230 € hors frais.

FRAB : Fonds régionaux d'acquisition des bibliothèques

- Création 1993
- 12 régions : Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Rhône-Alpes.
- Convention entre l'Etat et les Conseils régionaux.
- Possibilité de subventionnement jusqu'à 80 %.
- Procédure extraordinaire possible en cas de vente publique avec exercice du droit de préemption de l'Etat.

<http://www.frab-haute-normandie.net/>

FRAB FONDS REGIONAL D'ACQUISITION POUR LES BIBLIOTHEQUES

H A U T E - N O R M A N D I E

présentation

historique

acquisitions

bibliothèques

contacts

Bienvenue

bienvenue sur le site du FRAB Haute-Normandie

REGION HAUTE-NORMANDIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Culture et de la Communication

<http://frab.rhone-alpes.culture.gouv.fr/page/frab-rh%C3%B4ne-alpes>

fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques

FRAB Rhône-Alpes



PRESENTATION

Historique du FRAB

FRAB Rhône-Alpes

Bibliothèques
participantes

MODE D'EMPLOI

FRAB Rhône-Alpes

Le FRAB de Rhône-Alpes a été créé en 1993, à l'initiative conjointe du ministère de la Culture et du Conseil régional Rhône-Alpes. La convention de partenariat adoptée dès 1993 par l'Etat et Conseil régional Rhône-Alpes fixait à ce nouveau dispositif trois objectifs principaux :

- compléter les collections existantes de documents anciens, rares ou précieux ;
- développer les fonds dans le sens de leur spécificité régionale ou locale ;
- assurer l'entrée dans les collections publiques de documents contemporains (livres de bibliophilie, papiers d'auteurs, fonds constitués, estampes).

Si le FRAB était prioritairement destiné à soutenir les bibliothèques municipales classées, il pouvait concerner aussi d'autres bibliothèques publiques dotées de fonds patrimoniaux et disposant d'un personnel qualifié. De fait, entre 1993 et 2008, 22 établissements ont eu recours au FRAB Rhône-Alpes pour des projets d'acquisition concernant des documents de nature extrêmement diverse : manuscrits, incunables, estampes, livres d'artistes, ensembles d'affiches, de cartes postales, de bois gravés, reflet de la diversité des collections de ces

LES ACQUISITIONS

Recherche

Consulter les acquisitions effectuées par les bibliothèques de Rhône-Alpes avec le soutien du FRAB Rhône-Alpes, depuis sa création en 1993.

Recherche libre :

[Aide](#)

Période chronologique :

- Aucun -

Type de document :

- Aucun - [Aide](#)

Lieu de conservation :

- Aucun -

Acquis en :

Exemple : 1993

RECHERCHER

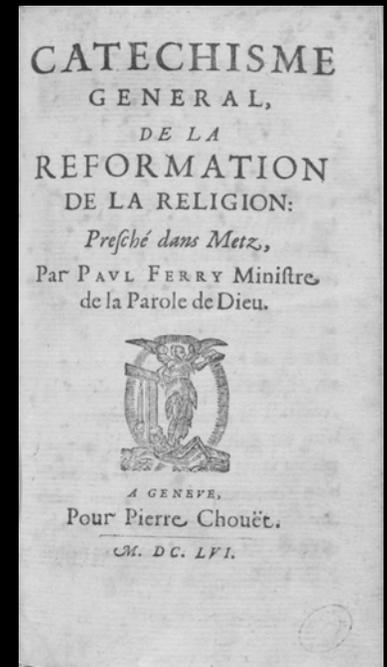


La dation en paiement

- Créée par la loi du 31 décembre 1968.
- Elle permet aux particuliers d'acquitter certains impôts (droits de succession et de donation, droit de partage, impôt de solidarité sur la fortune) par la remise d'œuvres d'art, de livres, d'objets de collection ou de documents de haute valeur artistique ou historique.
- Une commission interministérielle (Budget, Culture) se prononce sur les propositions qui lui sont faites.
- Elle a permis permis l'entrée dans le patrimoine national de L'Astronome de Vermeer, du Portrait de Diderot de Fragonard, de L'Origine du monde de Courbet,, de meubles royaux, des collections du musée Picasso, du Mur d'objets d'André Breton, ainsi que d'œuvres de Braque, Matisse, Bacon, Calder ou Rothko.
- Dans le domaine du livre, elle a permis de recevoir des manuscrits de Montesquieu, Jules Verne, Marcel Proust, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre.

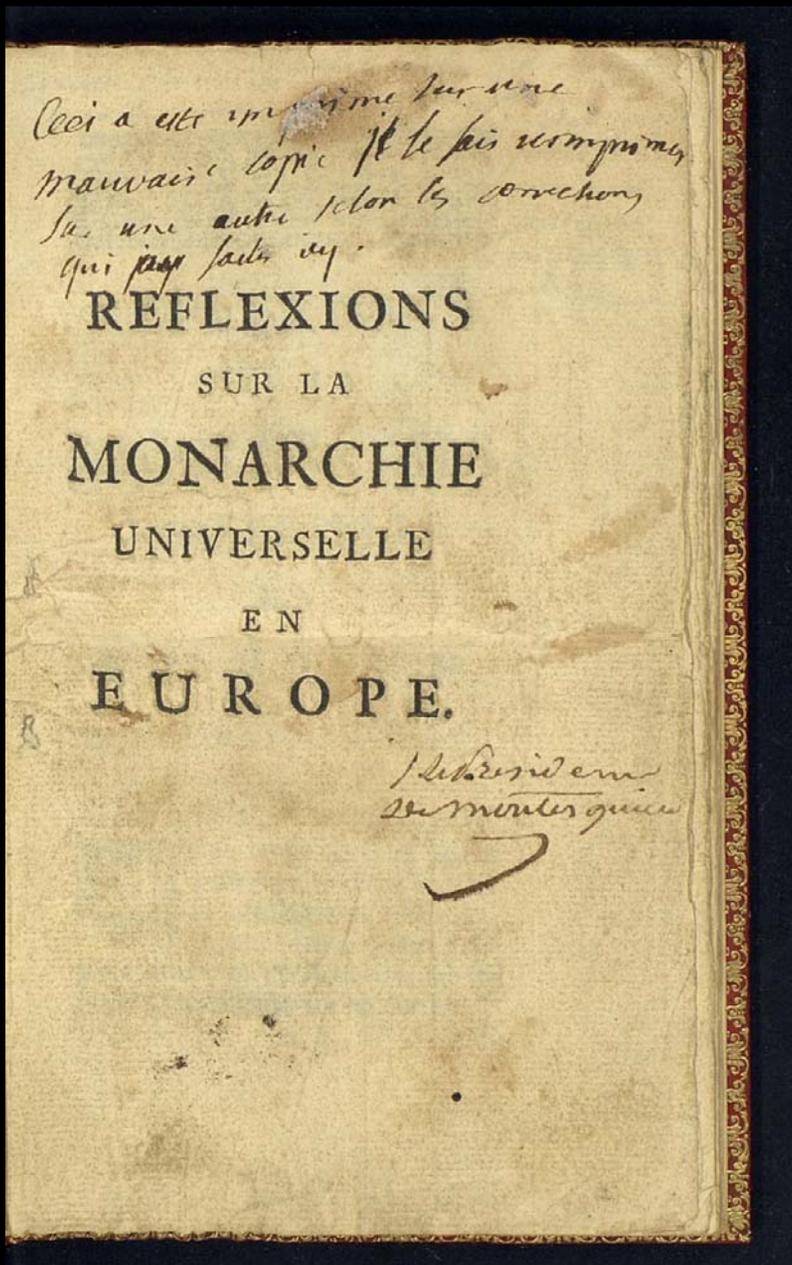


- Première dation à une bibliothèque :
dation Mutelet (Metz, 1984)
comprenant près de 4000 livres
imprimés et manuscrits sur l'histoire
de la Lorraine (Bibliothèque
municipale de Metz)



- Dation Verne (1988) comprenant trois manuscrits de Jules Verne (Bibliothèque municipale de Nantes).





- Dation Chabannes (Bordeaux, 1997-2004) comprenant 23 manuscrits et 390 livres imprimés de la bibliothèque de Montesquieu (Bibliothèque municipale de Bordeaux).
- Dation succession Chabannes (Bordeaux, 2008) comprenant 644 manuscrits de la bibliothèque de Montesquieu (Bibliothèque municipale de Bordeaux).

Des initiatives du terrain

Association Bibliopat



- [Biblio](#)[thèques] [pat](#)[rimoniales].
- Une association de personnes individuelles créée en juin 2006 : bibliothèques, puis archives, musées, recherche.
- Pas d'institutionnels ni de commerciaux !
- Des rencontres (co-organisation de certaines Journées Henri-Jean Martin).
- Une liste de discussion de plusieurs centaines de membres : les gens posent leurs problèmes, la communauté en prend connaissance, ceux qui veulent répondre le font.

Rencontres Henri-Jean Martin



- Du nom de l'historien créateur d'une « école » d'histoire du livre française.
- Henri-Jean Martin (1924-2007) professeur à l'Ecole des chartes, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires (devenue enssib en 1992) a, durant 30 ans, formé la quasi-totalité des bibliothécaires français de fonds anciens.
- Rencontres annuelles en octobre depuis 2007 : trois demi-journées de discussions libres de thèmes d'actualité dans la profession.